ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droits de l'homme

Question écrite n° 38304

Texte de la question

M. Alain Moyne-Bressand attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le holmodor de 1932-33, terme désignant la famine organisée par les autorités soviétiques de l'époque à l'encontre du peuple Ukrainien, qui a entraîné la mort de 6 millions d'individus. La question de la reconnaissance de cette grande famine en tant que génocide avait été jusqu'à aujourd'hui écartée par la France, notamment en raison du fait qu'elle n'avait pas été saisie d'une demande par l'Ukraine. Sur ce point les choses ont évolué puisqu'en 2003 les autorités ukrainiennes et le congrès mondial des Ukrainiens ont engagé une campagne en vue de la reconnaissance internationale du génocide ukrainien. En France, le point fort de cette campagne fut la tenue du colloque holmodor » le 21 novembre 2003 à la Sorbonne à l'issue duquel une résolution a été proposée dans l'intention de demander la reconnaissance du génocide ukrainien par l'Assemblée nationale. A la lumière de ces éléments nouveaux il lui demande s'il entre dans les intentions du gouvernement français de répondre favorablement à cette demande.

Données clés

Auteur : M. Alain Moyne-Bressand
Circonscription : Isère (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 38304
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 avril 2004, page 3098